



# Communiqué de presse

Embargo: 18.05.2017, 9:15

---

## 13 Protection sociale

N° 2017-0396-F

Statistique financière de l'aide sociale au sens large 2015

### Hausse légère des dépenses de l'aide sociale

Neuchâtel, 18.05.2017 (OFS) – **Les dépenses de l'aide sociale au sens strict (aide sociale économique) ont augmenté en 2015 de 2,1% en termes nominaux pour atteindre 2,6 milliards de francs. L'année précédente, la hausse avait été de 5,5%. Les dépenses se sont élevées à 9854 francs par bénéficiaire en moyenne, soit une hausse de 0,7% par rapport à 2014. Pour l'aide sociale au sens large, les dépenses ont augmenté de 1,9% à 8 milliards de francs en 2015. Ce sont là les derniers chiffres de l'Office fédéral de la statistique (OFS).**

En 2015, les dépenses nettes de l'aide sociale au sens strict (aide sociale économique) se sont élevées à environ 2,6 milliards de francs. Cela correspond à une hausse de 2,1% en termes nominaux. Cette hausse, plus faible que les années précédentes (+5,5% en 2014, +3,1% en 2013), est due en partie à l'évolution du nombre de personnes assistées, qui a augmenté en 2015 de 1,4% par rapport à l'année précédente. Les dépenses annuelles moyennes par bénéficiaire sont restées à peu près stables. Elles ont passé de 9786 francs en 2014 à 9854 francs en 2015 (+0,7%). La hausse avait été de 3,6% l'année précédente.

Par rapport aux dépenses totales de toutes les prestations sociales, qui se montaient en 2014 à 157 milliards de francs selon les Comptes globaux de la protection sociale (CGPS), l'aide sociale au sens strict représentait une part de 1,6%.

#### Prestations en amont de l'aide sociale en tant que complément

Pour éviter que les personnes aient à recourir à l'aide sociale au sens strict (aide sociale économique), les cantons allouent, en amont, des prestations sociales sous condition de ressources. Avec l'aide sociale au sens strict, ces prestations constituent l'aide sociale au sens large. En 2015, la Confédération, les cantons et les communes ont dépensé environ 8 milliards de francs pour l'aide sociale au sens large, dont 60% (4,8 milliards de francs) pour les prestations complémentaires à l'AVS/AI et un tiers pour l'aide sociale au sens strict. Le reste des prestations sociales au sens large (aides aux personnes âgées ou invalides, aides aux chômeurs, aides à la famille, avances sur

pensions alimentaires et aides au logement) ne représentaient ensemble que 7,3% des dépenses. Ces groupes de prestations ne sont pas identiques dans tous les cantons, et il arrive certaines années que des prestations nouvelles soient introduites ou que des prestations existantes soient supprimées.

### **Hausse légère de l'aide sociale au sens large**

En 2014, les dépenses de l'aide sociale au sens large avaient été de 7,8 milliards de francs, soit 150 millions de moins qu'en 2015. De 2014 à 2015, l'augmentation a été de 1,9% en termes nominaux, contre 4,6% de 2013 à 2014. L'augmentation des dépenses a ainsi ralenti. Ce sont les prestations complémentaires à l'AVS/AI qui ont le plus augmenté en termes absolus en 2015 (+103 millions de francs, +2,2%), suivies de l'aide sociale au sens strict (+54 millions de francs, +2,1%).

Un ralentissement de la hausse des dépenses s'observe aussi en termes relatifs par rapport à la population. Les dépenses annuelles moyennes pour l'aide sociale au sens large, qui étaient de 950 francs par habitant en 2014 (+3,4% par rapport à 2013), ont atteint 958 francs par habitant en 2015 (+0,8%).

### **Stabilité des parts de financement**

En 2015, 44,6% des dépenses de l'aide sociale au sens large ont été financés par les cantons, 36,9% par les communes et 17,8% par la Confédération. Ces proportions n'ont que légèrement évolué par rapport aux années précédentes (variations de moins de un point de pourcentage).

#### **L'aide sociale au sens large et son relevé dans la statistique financière**

La statistique financière relève l'aide sociale au sens strict (également appelée aide sociale économique) ainsi que, en amont de celle-ci, d'autres prestations sociales sous condition de ressources. Ensemble, ces prestations constituent l'aide sociale au sens large. Celles-ci ont pour but principal la lutte contre la pauvreté à l'aide de prestations monétaires.

Contrairement aux assurances sociales, qui entrent toujours en jeu lors de la survenance d'un certain événement (par ex. maladie, invalidité, chômage), l'aide sociale au sens strict et les autres prestations sous condition de ressources ne peuvent être accordées que si la personne sollicitant une prestation peut prouver que celle-ci répond à un besoin économique. En sus de l'aide sociale au sens strict, l'aide sociale au sens large comprend les prestations complémentaires à l'AVS/AI, les aides cantonales aux personnes âgées et aux personnes invalides, les aides aux chômeurs, les aides à la famille, les avances sur pensions alimentaires ainsi que les aides au logement.

La statistique financière de l'aide sociale au sens large renseigne sur les dépenses nettes pour les diverses prestations en Suisse. Elle se base sur les données collectées par la Confédération et des sources cantonales telles que les comptes d'État et les comptes de compensation financière. Les dépenses sont ventilées par type de prestation et par canton. Les parts respectives de la Confédération, des cantons et des communes au financement de ces dépenses sont également relevées. Des données plus détaillées figurent sous: [www.aidesocialesl.bfs.admin.ch](http://www.aidesocialesl.bfs.admin.ch)

Sont représentées les dépenses nettes, c'est-à-dire les montants effectivement payés déduction faite des remboursements. Ces derniers proviennent par exemple de prestations d'assurance sociale octroyées avec effet rétroactif, d'autres prestations sous condition de ressources, d'autres cantons ayant l'obligation de payer ou de parents ayant l'obligation d'entretien. La statistique tient compte des remboursements l'année où ils sont effectués, indépendamment de l'année où la prestation brute initiale a été versée.

.....

**Renseignements:**

Silvia Hofer Kellenberger, OFS, Section Analyses sociales, tél.: +41 58 463 63 14,  
e-mail: [Silvia.Hofer@bfs.admin.ch](mailto:Silvia.Hofer@bfs.admin.ch)  
Service des médias OFS, tél.: +41 58 463 60 13, e-mail: [media@bfs.admin.ch](mailto:media@bfs.admin.ch)

.....

**Offre en ligne:**

Autres informations et publications: [www.bfs.admin.ch/news/fr/2017-0396](http://www.bfs.admin.ch/news/fr/2017-0396)  
La statistique compte pour vous. [www.la-statistique-compte.ch](http://www.la-statistique-compte.ch)  
Abonnement aux NewsMails de l'OFS: [www.news-stat.admin.ch](http://www.news-stat.admin.ch)

.....

Ce communiqué est conforme aux principes du Code de bonnes pratiques de la statistique européenne. Ce dernier définit les bases qui assurent l'indépendance, l'intégrité et la responsabilité des services statistiques nationaux et communautaires. Les accès privilégiés sont contrôlés et placés sous embargo.

Ce communiqué de presse a été remis trois jours avant sa publication à la Conférence des directrices et directeurs cantonaux des affaires sociales (CDAS) et à la Conférence suisse des institutions d'action sociale (CSIAS) pour leur permettre de remplir leurs tâches.

## T1 Dépenses annuelles nettes pour l'aide sociale au sens strict par bénéficiaire Prix courants

Année	Nombre de bénéficiaires	Dépenses en mio de fr.	Dépenses par bénéficiaire en fr.
2015	265'626	2'617,5	9'854
2014	261'983	2'563,8	9'786
2013	257'192	2'429,5	9'446
2012	250'333	2'356,1	9'412

Etat de la banque de données: 18.5.2017

Sources: OFS, statistique financière de l'aide sociale au sens large, statistique des bénéficiaires de l'aide sociale

## T2 Dépenses nettes pour l'aide sociale au sens large, par prestation Prix courants

Prestation	2015			2014			2013			2012		
	en mio de fr.	en %	Variation en %	en mio de fr.	en %	Variation en %	en mio de fr.	en %	Variation en %	en mio de fr.	en %	Variation en %
Total	7'977	100,0	1,9	7'827	100,0	4,6	7'481	100,0	3,4	7'232	100,0	6,1
Prestations complémentaires	4'782	60,0	2,2	4'679	59,8	3,3	4'528	60,5	2,1	4'436	61,3	3,7
Aides aux personnes âgées/invalides	197	2,5	-2,4	202	2,6	3,3	195	2,6	1,2	193	2,7	0,2
Aides aux chômeurs		0,4	13,8	29	0,4	35,8	21	0,3	17,6	18	0,3	-79,8
Aides à la famille	197	2,5	-4,2	205	2,6	28,9	159	2,1	53,9	104	1,4	15,2
Avances sur pensions alimentaires	117	1,5	0,3	117	1,5	-0,5	117	1,6	17,6	100	1,4	0,2
Aides au logement	34	0,4	6,2	32	0,4	6,0	30	0,4	16,3	26	0,4	6,2
Aide sociale	2'618	32,8	2,1	2'564	32,8	5,5	2'430	32,5	3,1	2'356	32,6	15,0

Etat de la banque de données: 18.5.2017

Sources: OFS, statistique financière de l'aide sociale au sens large

## T3 Dépenses annuelles nettes pour l'aide sociale au sens large, par habitant/e Prix courants

Année	Habitants	Dépenses en mio de fr.	Dépenses par habitant/e en fr.
2015	8'327'126	7'977,2	958,0
2014	8'237'666	7'827,3	950,0
2013	8'139'631	7'480,9	919,0
2012	8'039'060	7'232,5	900,0

Etat de la banque de données: 18.5.2017

Source: OFS, statistique financière de l'aide sociale au sens large, STATPOP

## T4 Dépenses nettes pour l'aide sociale au sens large, par agent financeur Prix courants

Agent financeur	2015		2014		2013		2012	
	en mio de fr.	en %						
Confédération	1'424	17,8	1'399	17,9	1'347	18,0	1'332	18,4
Canton	3'558	44,6	3'468	44,3	3'347	44,7	3'215	44,5
Communes	2'942	36,9	2'889	36,9	2'735	36,6	2'652	36,7
Non répartissable	54	0,7	71	0,9	52	0,7	34	0,5
Total	7'977	100,0	7'827	100,0	7'481	100,0	7'232	100,0

Etat de la banque de données: 18.5.2017

Sources: OFS, statistique financière de l'aide sociale au sens large